



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE DANS L'AIRE URBAINE 2019



ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE DES ENTREPRISES (BMO) + 4,7% d'intentions d'embauche dans l'Aire urbaine

17 AVRIL 2019

UNE HAUSSE INÉDITE DU NOMBRE DE PROJETS DE RECRUTEMENT

23,6% des établissements de l'aire urbaine envisagent de recruter en 2019. Près de 8 520 projets de recrutements sur l'aire urbaine sont ainsi anticipés pour l'année 2019.

Des projets de recrutement de plus en plus nombreux chaque année : une hausse de 4,7% en un an.

L'ENSEMBLE DES SECTEURS VOIENT LEUR NOMBRE DE PROJETS PROGRESSER

Les entreprises du secteur des services sont les plus recruteuses, avec 64 % des embauches annoncées dans la zone.

Les fonctions liées à la vente, au tourisme et aux services représentent 30% des projets de l'aire urbaine. 14% des projets concernent les ouvriers des secteurs de l'industrie et 12% les fonctions d'encadrement.

Avec plus de 400 projets, le métier d'agent d'entretien de locaux est le plus recherché dans le territoire. Viennent ensuite les métiers d'agents d'accueil et d'information, standardistes (380 projets), aides à domicile, aides ménagers, travailleurs familiaux (330), aides-soignants (250) et ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires (240).

LES CHEFS-LIEUX DE LA CÔTE D'OR ET DU DOUBS REPRESENTENT UN QUART DES PROJETS DE LA RÉGION

Dijon avec 12 940 projets est le 1er bassin concernant le nombre d'intentions d'embauche (14% de la région) devant Besançon (9 5710), Mâcon (6 120), Beaune (6 060) et Châlon sur Saône (5 890).

DES PROJETS D'EMBAUCHE DURABLES ET QUI SE CONCRETISENT

La moitié des projets concerne des contrats en CDI essentiellement liés à une hausse d'activité (41%) et à des remplacements suite à des départs définitifs de salariés (32%).
Près de **6 recruteurs sur 10** envisagent de recruter dès le 1^{er} trimestre.

MAIS QUI SONT AUSSI ANNONCES COMME DIFFICILES

51% des projets d'embauche sont annoncés comme difficiles par les employeurs.

Les **principales causes** avancées par les employeurs sont : la pénurie de candidats (87%), des candidats au profil inadéquat (71%), et des difficultés liées à la nature du poste (32%).

Le plus grand nombre de projets de recrutement jugés difficiles par les employeurs concernent les métiers d'**agents de sécurité et de surveillance, enquêteurs privés et métiers assimilés, d'ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment et de médecins.**

Pour autant, **plus de 9 recruteurs sur 10** ayant annoncé avoir une intention d'embauche en 2018 ont réalisé au moins une embauche.

DES ACTIONS ENGAGEES PAR POLE EMPLOI POUR REpondre AUX DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

- **En s'appuyant sur les 21 conseillers entreprise de l'aire urbaine** qui accompagnent quotidiennement les entreprises dans leur recrutement.
- **En développant une approche par les compétences** incitant les entreprises à recruter sur la base de compétences attendues d'une part et détenues d'autre part.
- **En diversifiant le sourcing des candidats** avec la Méthode de recrutement par simulation.
- **En favorisant la découverte** des métiers et des entreprises, par le biais d'immersions professionnelles.
- Enfin, **Pôle emploi se mobilise** dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences. L'Etablissement finance ou co-finance des formations (*aux côtés de la Région et des OPCA*).

CONTACT PRESSE

Delphine ROSSIT

Chargée de communication

Tél. : 03.81.54.46.57

delphine.rossit@pole-emploi.fr

RETROUVEZ TOUTE L'ACTU
DE POLE EMPLOI SUR



pole-emploi.org



[@pole_emploi](https://twitter.com/pole_emploi)